

Quand dame Nature se met de la partie

NEIGE ET DÉNEIGEMENT

- Les branchements d'immeuble, où se trouvent le compteur et la vanne d'alimentation, doivent être accessibles en tout temps. Il faut donc que vous gardiez le vôtre dégagé de toute accumulation de neige.
- Ne poussez jamais la neige sur un branchement de gaz naturel et évitez toute accumulation autour de celui-ci, ou devant les bouches d'aération et d'évacuation reliées aux appareils à gaz naturel.
- Pour dégager la neige du branchement, utilisez un balai ou une brosse et non une pelle métallique.
- Si vous constatez une accumulation importante de glace sur un branchement, provenant par exemple de la fonte de la neige de la toiture, contactez Gaz Métro au **1 800 361-4568** ou au **514 598-3222** pour le déglacer de façon sécuritaire.



INONDATION OU DÉGÂT D'EAU

Si la situation affecte des appareils à gaz, fermez la vanne d'alimentation. Si vous devez évacuer votre résidence à la suite d'un avis concernant une inondation, fermez la vanne avant de quitter.

Dans toute autre situation inhabituelle (foudre, tremblement de terre, etc.), n'hésitez pas à appeler Gaz Métro si vous soupçonnez que des installations gazières ou des appareils à gaz ont pu être endommagés.

Quand faut-il fermer la vanne d'alimentation en gaz naturel ?

Dans certaines situations, il peut être nécessaire de fermer la vanne d'alimentation en gaz. Par exemple, si un incendie se déclare dans un bâtiment ou si une fuite de gaz naturel survient dans l'immeuble.

Ne vous exposez jamais à un danger pour tenter de fermer la vanne d'alimentation. Ne le faites que si vous êtes certains de pouvoir réaliser l'opération en toute sécurité pour vous et votre entourage.

NE ROUVREZ JAMAIS UNE VANNE DE GAZ.

C'est l'affaire de Gaz Métro. En effet, des précautions doivent être prises lors de la réalimentation en gaz naturel des appareils pour assurer leur bon fonctionnement et votre sécurité. Pour ce faire, contactez Gaz Métro au **1 800 361-4568** ou au **514 598-3222**.

VOICI COMMENT FERMER LA VANNE MAÎTRESSE D'ALIMENTATION.



Tournez la vanne d'un quart de tour à gauche ou à droite, jusqu'à la superposition des deux trous.



Tournez la vanne dans le sens horaire jusqu'à fermeture complète.



Tournez le volant dans le sens horaire jusqu'à fermeture complète.



le bulletin bleu

ÉDITION SÉCURITÉ



À conserver

Odeur de gaz ou intoxication au monoxyde de carbone :
9-1-1 ou 1 800 361-8003

Service à la clientèle de Gaz Métro :
1 800 361-4568 ou au **514 598-3222**

(Pour rouvrir une vanne de gaz après l'avoir fermée, déglacer un branchement, ou obtenir d'autres informations)

Info-Excavation : **1 800 663-9228** ou **514 286-9228**

Partenaire certifié Gaz Métro : **1 800 875-9354** ou consultez l'onglet « **Appareils à gaz naturel** » de la zone clients sur **www.gazmetro.com**

Information générale : **www.gazmetro.com/securite**

Le gaz naturel est une des sources d'énergie les plus sécuritaires et propres qui soient. Au Québec, plus de 181 000 clients, y compris une grande partie des établissements d'enseignement et de santé, des grandes entreprises et des commerces, utilisent le gaz naturel comme source principale d'énergie.

Ce feuillet vous informe des règles de base à respecter en matière de prévention, d'entretien et d'installation des appareils à gaz naturel, pour assurer votre sécurité et celle de vos proches.

Ce feuillet contient des consignes de sécurité importantes pour vous et votre entourage.
CONSERVEZ-LE BIEN EN ÉVIDENCE À LA MAISON.

Petite pelle, grosse fuite

Saviez-vous que plus des trois quarts des bris de conduite sont causés par la maladresse ou la négligence de ceux qui font des travaux de creusage ? Un coup de pelle mal placé peut endommager une conduite de gaz naturel et causer une fuite. À plus forte raison lorsqu'un équipement mécanique est utilisé.

Les bris de conduite exigent chaque fois l'intervention des pompiers et du service d'urgence de Gaz Métro. Ils entraînent aussi le plus souvent des conséquences fâcheuses pour l'excavateur imprudent.

Il existe un service spécialisé **gratuit** qui peut vous aider à obtenir de l'information sur la localisation des conduites de gaz naturel, mais aussi de certaines conduites d'égout, de câblodistribution et d'électricité dans le sol de votre propriété : Info-Excavation.

Si l'on vous informe qu'une conduite de gaz se trouve là où vous voulez faire des travaux et que vous avez besoin de plus d'informations, n'hésitez pas à appeler le service à la clientèle de Gaz Métro au **1 800 361-4568** ou **514 598-3222**.

**Avant de creuser, appelez Info-Excavation :
1 800 663-9228 ou 514 286-9228**

→ Nature du gaz naturel

L'Office national de l'énergie (« l'Office ») autorise le transporteur de gaz naturel de plusieurs distributeurs canadiens, dont Gaz Métro, à certaines variations dans la composition du gaz qui est transporté à travers son réseau de transport. Ces variations sont encadrées par des normes établies par l'Office. C'est ce qu'on appelle le principe d'interchangeabilité. L'interchangeabilité est donc un moyen de préserver l'utilisation sécuritaire et performante des appareils au gaz naturel.

De plus, la découverte de nombreux gisements de nouveau gaz aux États-Unis et au Canada, ainsi que les perspectives encourageantes concernant la valorisation de déchets organiques entraîneront, à terme, certaines variations dans la composition du gaz naturel.

Pour une utilisation sécuritaire de vos appareils au gaz naturel (fournaises, chaudières, cuisinières), Gaz Métro vous rappelle de ne pas oublier de les faire vérifier et entretenir régulièrement. Pour cela, référez-vous aux manuels d'utilisation de vos appareils ou contactez un professionnel qualifié.

Pour votre sécurité et celle de vos proches, Gaz Métro vous rappelle également de respecter, en tout temps, les règles de base en matière de prévention, d'entretien et d'installation des appareils à gaz naturel.

www.gazmetro.com/securite

→ Agir en toute sécurité

INSTALLER

Lors de l'installation d'un appareil à gaz naturel, il faut assurer l'étanchéité de la connexion et le bon fonctionnement de l'appareil pour éviter les risques à la sécurité de ses utilisateurs.

C'est pourquoi l'installation, l'entretien et la réparation des équipements et appareils à gaz naturel doivent être faits **par des spécialistes**. Assurez-vous de confier ces travaux à une entreprise qui détient une licence de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) et qui est membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ). Tout technicien ou plombier travaillant sur un appareil à gaz naturel doit détenir un certificat de qualification en matière de gaz naturel d'Emploi-Québec.

Gaz Métro dispose d'un programme de certification de spécialistes. Nous vous recommandons de confier l'installation de vos appareils à un **Partenaire certifié Gaz Métro**. Pour les connaître, appelez-nous au 1 800 875-9354 ou consultez l'onglet « Appareils à gaz naturel » de la zone clients sur www.gazmetro.com

ATTENTION AU MONOXYDE !



ENTRETIENIR

Une **inspection régulière** de vos appareils qui comprend notamment une analyse de combustion aide à détecter un problème et à identifier des signes de détérioration. Des appareils mal entretenus peuvent dégager du monoxyde de carbone (CO) et avoir des effets nocifs sur la santé.

La flamme de gaz naturel doit être bleue. Le bleu indique que vos appareils fournissent le meilleur rendement possible. Évitez d'utiliser un appareil dont la flamme est jaune ou orangée et faites-le vérifier sans tarder. Toutefois, il est normal que la flamme de votre foyer soit dans les teintes de jaune.

Comment identifier une fuite de gaz naturel ?

Par l'odeur. Le gaz naturel est naturellement inodore, mais on y ajoute une substance malodorante pour permettre de détecter les fuites. Cette substance, le mercaptan, dégage une odeur persistante d'œufs pourris.



Grattez et sentez

Si vous détectez l'odeur suspecte, comparez-la avec celle ci-dessus. S'il s'agit de la même odeur, appelez immédiatement le 9-1-1.

Que faire si on sent une odeur de gaz ?

1. ÉVITEZ LES FLAMMES ET LES ÉTINCELLES.

Ne fumez pas. N'actionnez aucun appareil à proximité de la fuite, même un téléphone portable ou un interrupteur – ceux-ci pourraient provoquer une étincelle.

2. SORTEZ RAPIDEMENT.

Sortez rapidement de l'immeuble ou éloignez-vous de la fuite si vous êtes déjà dehors. Sans retarder votre sortie de l'immeuble, vous pouvez en chemin ouvrir les portes et les fenêtres (ou les laisser ouvertes) pour assurer une ventilation maximale.

3. APPELEZ LE 9-1-1.

Si ce service n'est pas offert dans votre région, appelez au **1 800 361-8003**.

→ Un danger sérieux mais simple à gérer

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz inodore et incolore. Il est produit en faible quantité par les moteurs à essence et les appareils qui brûlent un combustible comme, le mazout, le propane, le bois ou le gaz naturel.

Lorsque ces appareils sont bien utilisés et bien entretenus, la quantité de CO produite ne crée aucun problème. Toutefois, leur utilisation dans un endroit mal ventilé, des défauts ou leur mauvais fonctionnement peuvent entraîner une intoxication – c'est pourquoi par exemple, il ne faut pas faire tourner trop longtemps un moteur d'automobile dans un lieu clos.

COMMENT RECONNAÎTRE UNE INTOXICATION AU CO ?

L'intoxication au monoxyde de carbone peut entraîner des conséquences graves pour la santé, et dans certains cas extrêmes, la mort.

Les **symptômes** d'une intoxication au monoxyde de carbone sont variés : maux de tête, des nausées, des vertiges et des vomissements.

Si vous ressentez ces symptômes, **sortez immédiatement** du bâtiment. Si une autre personne est incommodée, transportez-la à l'extérieur.

Dans tous les cas de malaise, **contactez les secours médicaux** nécessaires en composant le 9-1-1.

Assurez-vous de bien aérer les lieux et de résoudre la cause de la présence de monoxyde de carbone avant de réintégrer l'immeuble.

QUE FAIRE POUR PRÉVENIR LES INTOXICATIONS AU CO ?

Faites **entretenir régulièrement** et soigneusement tous les appareils fonctionnant avec un combustible, y compris le gaz naturel. L'entretien doit être effectué par un technicien qualifié.

Veillez aussi au bon état des conduits d'évacuation et des cheminées.

Pour une sécurité optimale, équipez votre maison d'un **détecteur de monoxyde de carbone** répondant à la norme CSA 6.19 ou UL 2034. Comme un détecteur de fumée, il vous avertira si la quantité de monoxyde de carbone dépasse un seuil de risque.